

Challenge DE LA Mobilité

SOPHIA ANTIPOLIS

JEUDI 20
SEPTEMBRE
2018

3^e EDITION



Mode d'emploi établissements

Le Challenge Mobilité de Sophia Antipolis est une initiative lancée en 2016 par l'ADEME et Sophia Club Entreprises, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis. Le Challenge propose aux établissements d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité.

Le Challenge Mobilité offre ainsi à chacun(e) la possibilité d'essayer un mode de transport plus sûr, plus économique et plus propre.



COMMENT ÇA MARCHE

Les établissements s'inscrivent et mobilisent leurs salariés pour le 20 septembre 2018.



J'INSCRIS MON ÉTABLISSEMENT ET J'ORGANISE L'ÉVÉNEMENT !

1. Inscription sur la plateforme web : www.challenge-mobilite-sophia.fr
2. Communication en interne via les outils disponibles dans votre espace référent.
3. Le 20 septembre 2018, comptabilisation du nombre de salariés venus en transports en commun, en covoiturage, à vélo, à pied ou en combinant plusieurs modes.
4. Organisation d'animations (conseillé) : accueil convivial des salariés, stands d'information, démonstrations...
5. Enregistrement des résultats sur la plateforme web jusqu'au **25 septembre 2018**.



LE RÔLE DU RÉFÉRENT D'ÉTABLISSEMENT

La mobilisation des salariés sera récompensée, les établissements qui ont le plus fort taux de participation sont gagnants (salariés venus en mode alternatif / salariés présents le jour du challenge). En cas d'égalité, le nombre de kilomètres réalisés par les automobilistes réguliers qui auront changé de mode de transport pour l'occasion départagera les ex aequo.

Les lauréats régionaux seront récompensés lors d'une cérémonie régionale organisée début Octobre. Voir les modalités du classement dans le règlement du challenge disponible sur le site www.challenge-mobilite-sophia.fr

Des cérémonies locales peuvent être organisées par les Relais locaux et leurs partenaires.



CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT

Pour tenir compte des différentes tailles d'établissements 4 catégories sont définies :

- De 1 à 19 salariés
- De 20 à 99 salariés
- De 100 à 499 salariés
- Plus de 500 salariés

Inscrivez-vous au Challenge de la Mobilité
www.challenge-mobilite-sophia.fr

